

## ***Un premier mai de clarté***

L'UNSA, la CFDT, la CFTC avaient décidé d'agir ensemble, dans un cadre clair, le 1<sup>er</sup> mai, fête internationale des travailleurs.

C'est à Paris, au cours d'un rassemblement revendicatif et culturel, que Luc Bérille pour l'UNSA, Laurent Berger pour la CFDT, Philippe Louis pour la CFTC, ont affirmé leurs convergences de réformistes.

Face aux inégalités qui se creusent et au sentiment d'injustice qui grandit chez les travailleurs, ces trois organisations réaffirment que la question du dialogue social est fondamentale, qu'elles sont de vraies forces de propositions et de progrès et que rien de solide ne peut être construit sans acceptation sociale.

Dans la droite ligne de leur tribune publiée dans Libération le 13 avril dernier, les trois syndicalistes ont renouvelé avec force leur demande auprès des pouvoirs publics de revoir la méthode de mise en œuvre des réformes.

Luc Bérille a aussi rappelé que c'est en 1968, il y a cinquante ans, que le syndicalisme s'est enfin ancré au plus près des travailleurs qu'il représente avec la création de la section d'entreprise.

Enfin, il a également souligné l'inquiétude de l'UNSA face au changement de législation en cours concernant l'accueil en France des travailleurs migrants, réfugiés, parfois syndicalistes pourchassés dans leurs pays. Il faut conserver ce principe fondamental du droit d'asile en France.

## ***Le Comité des femmes de la CES s'est réuni à Bruxelles les 25 et 26 avril 2018***

L'UNSA y était représentée par Sylvie Lizard, secrétaire nationale.

Après une intervention de Montserrat Mir, secrétaire confédérale de la CES (Confédération européenne des syndicats) sur les actions en cours de la commission, nous avons procédé à l'élection d'une nouvelle Vice-Présidente : Rosanna Ruscito qui vient d'Italie, et de deux nouvelles membres suppléantes, Annika Wünsche, d'Allemagne et Anja Lahermaa, de Finlande.

Chaque année, la CES organise une enquête pour mettre en évidence la nécessité d'intégrer les questions de genre dans les organisations syndicales afin d'évaluer le progrès réalisé pour réduire le décalage entre la présence des femmes et des hommes dans les syndicats.

Il en ressort qu'il y a 46,5% de femmes actives en Europe, 52,2% en Lituanie et une moyenne globale de 41,4 %, avec seulement 29% en Turquie.

46,8% des femmes actives sont membres d'un syndicat.

Les femmes syndiquées représentent en moyenne 47% des syndiqués avec des écarts importants, de 77% à 20% selon les pays.

Au top, les pays nordiques : Finlande, Norvège, Lettonie, Suède et en bas du tableau : Malte, 20%, Turquie, 25%, DGB Allemagne, 34% et Pays-Bas, 35%. (En France le pourcentage les femmes syndiquées est de 49%, selon les chiffres de la CFDT).

**Parmi les 23 présidents et 10 secrétaires généraux des syndicats, 10 sont représentés par des femmes : Hongrie, Slovénie, Suède, Belgique, Irlande, UK, 2 en Norvège et en Italie.**

**Les femmes en position de leader représentent : 18% en 2016, 24% en 2017, 26% en 2018.**

Bien que les femmes constituent près de la moitié de tous les employés (46,5%), que leur nombre est semblable au membre du syndicat (46,8%) et qu'elles représentent la part croissante des adhésions syndicales, elles sont peu présentes dans les organes de décisions.  
Soit, 37,0% de l'équipe de leadership, 33,7% du Comité clé, 25,6% des principaux leaders.

### **Plan d'action sur l'égalité salariale**

Malgré un cadre juridique de l'UE sur l'égalité salariale, les femmes gagnent en moyenne 16,2% de moins que les hommes.

L'écart de salaire entre les femmes et les hommes a fait l'objet d'une présentation d'un plan d'action 2017/2019 pour réduire cet écart.

### **Les 8 principaux axes d'action :**

1. Améliorer l'application du principe de l'égalité salariale.
2. Lutter contre la ségrégation dans les professions et les secteurs.
3. Briser le plafond de verre : ségrégation verticale.
4. Lutter contre la pénalité pour soins.
5. Mieux valoriser les compétences, les efforts et les responsabilités des femmes.
6. Découvrir les inégalités et les stéréotypes.
7. Alerter et informer sur l'écart salarial entre les sexes.
8. Renforcer les partenariats pour s'attaquer à l'écart salarial entre les sexes.

La CES demande aux partenaires sociaux leur collaboration pour améliorer la transparence salariale en faisant des vérifications salariales sur l'égalité dans le cadre de la négociation collective.

Parmi les pays de l'UE, l'Islande a mis en place une norme qui s'inspire de la norme sur l'environnement. Chaque emploi doit être évalué avec une rémunération associée à l'emploi et non à la personne.

L'objectif est : pas d'écart salarial, les entreprises de plus de 10 salariés doivent avoir une certification de salaires. Les syndicats suivent la mise en œuvre avec le centre égalité de genre.

Le syndicat Belge FGTB constate que l'écart salarial persiste et stagne à 20 % en Belgique. Le temps partiel est majoritaire chez les femmes, à 45% contre 11% chez les hommes.

Les raisons sont multiples : manque de structure d'accueil et de soins, une société patriarcale, une répartition inégale des tâches dans les ménages, de plus en plus de familles monoparentales, des stéréotypes persistants, le sexisme...

L'inégalité de salaire entraîne une inégalité de pension, l'écart est en moyenne de 25%, car moins de rémunération, c'est moins de droit.

Le principe "**À travail égal, salaire égal**" a été ancré dans la législation belge et européenne. Comme l'écart persiste en Belgique, le FGTB a mis en ligne un calculateur pour faire le test de l'écart salarial.

### **Équilibre entre vie privée et vie professionnelle : la CES poursuit son action**

Le Comité des femmes de la CES poursuit son action pour la mise en place d'une directive européenne, conciliant vie privée et vie professionnelle. Un courrier a été adressé au Président Macron pour demander son soutien (voir ci-dessous).

Les syndicats français ont été invités par la CES à faire pression car il n'y a pas de signal positif, notamment de la France, sur le paiement des congés parentaux.

## ***M. le Président, passez à l'acte !***

A la veille de son discours au Parlement européen, 50 associations sollicitent le soutien du Président Macron à la directive européenne sur l'équilibre vie professionnelle, vie privée des parents et des aidants.

### **Lettre ouverte au Président de la République, 16 avril 2018**

**Alors qu'une proposition de directive concernant l'équilibre vie professionnelle - vie privée des parents et des aidants familiaux est en discussion au Conseil de l'Union Européenne, les associations signataires représentant des millions de familles, de personnes en situation de handicap et de personnes âgées, sollicitent le Président de la République pour la soutenir.**

De l'accompagnement de la naissance à la vieillesse, en passant par celui de proches atteints de maladies invalidantes ou en situation de handicap, ce sont 550 millions de citoyens européens qui sont directement concernés par la proposition de directive.

Le relais du Président de la République en faveur de cette directive constituerait un acte politique fort et concret et se traduirait par de véritables avancées sociales pour des millions de familles européennes, tout en préservant les budgets des États et offrant aux entreprises du continent une main d'œuvre préservée.

En France, si le gouvernement a récemment introduit un don de repos entre collègues, cette mesure ne peut en rien suppléer une véritable politique de soutien aux aidants.

Par ailleurs, le congé parental est un enjeu pour l'accueil de la petite enfance, l'égalité femmes/hommes, l'emploi des femmes : une version mieux indemnisée et fractionnable le rendrait plus attractif.

Les discours d'Emmanuel Macron de la Sorbonne et de Göteborg l'ont positionné comme un des leaders européens.

L'appui de la France à cette directive est, à ce stade de son examen, fondamental. Réconcilier les citoyens avec l'Union Européenne constitue une urgence.

Nous renouvelons, dans cette perspective, notre appel pour que le Président de la République la soutienne publiquement.

## ***Répondez à l'enquête CESE-IFOP !***

**L'UNSA est représentée au Conseil économique social et environnemental (CESE).**

**Depuis plusieurs mois, ce dernier se prépare à une réforme visant à faire évoluer son fonctionnement et à renforcer la prise en compte des préoccupations et propositions de la société civile par les pouvoirs publics.**

Dans ce cadre, le CESE mène avec l'IFOP une grande consultation à laquelle vous êtes invité-e-s à participer jusqu'au 16 mai prochain.

Pour trouver le lien et donner votre avis, allez sur [www.unsa.org](http://www.unsa.org)

## ***Le Mag 192 est paru !***

Envie de le lire ? <http://mag.unsa.info/192/>

Envie de s'abonner ? C'est simple :  
<http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

Imprimez, signez et envoyez à :

UNSA Magazine abonnements 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex

Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous !

Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou :

[Pascal.Priou@unsa.org](mailto:Pascal.Priou@unsa.org)

## **Édito**

Mai 68

## **Agenda**

### **L'UNSA dans les médias**

#### **Ils ou elles font l'UNSA**

Nouvelles sections syndicales, résultats électoraux  
Frédéric Marchand secrétaire général de l'UNSA Éducation  
Laurent Dutilleul secrétaire général de l'UNSA Défense  
William Fiacre secrétaire général de l'UNSA Développement durable

#### **Activités nationales**

Conseil national 21-22 mars  
Sexisme – Mots et témoignages des militants  
Tous mobilisés pour développer l'UNSA TPE  
Comptes de la Sécurité sociale  
La lutte contre la pauvreté

#### **Dossier**

Lutter contre les déserts médicaux

#### **Fonction publique, services publics**

Concertation Fonction publique  
Mobilisation le mardi 22 mai

#### **Europe et international**

L'Europe a (toujours) besoin d'augmentations salariales  
Recommandation pour un apprentissage efficace et de qualité

#### **Actualité juridique**

CSE, alternance Femme/homme dans les élections professionnelles  
Actualités jurisprudentielles

#### **Culture et société**

3 questions à Francis Brochet  
Plantu, 50 ans de dessins de presse  
Prix du roman d'entreprise  
Exposition Néandertal  
Mondes Tsiganes

#### **Développement durable**

L'entreprise, objet d'intérêt collectif